

Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

L'INRS joue la carte de la prévention des risques professionnels auprès des jeunes

Depuis plus de 30 ans, l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, en lien avec l'Assurance maladie-Risques professionnels et le ministère chargé de l'Education nationale, conçoit de nombreuses actions de formation, à la fois pédagogiques et ludiques, à l'attention des jeunes, de 15 à 24 ans. Objectif : leur permettre d'acquérir, le plus tôt possible une culture de la prévention des risques professionnels pour préserver leur santé et leur sécurité au travail.

En arrivant dans le monde du travail, les jeunes de 15 à 24 ans (étudiants, apprentis, stagiaires...), par méconnaissance de leur nouvel environnement de travail ou par simple manque d'expérience professionnelle, se trouvent davantage exposés que leurs aînés aux risques.

En 2018, une étude épidémiologique de l'INRS, intitulée « Accidentologie des jeunes travailleurs », a révélé que **les moins de 25 ans, formés aux sujets de santé et sécurité au travail pendant leur scolarité, ont deux fois moins d'accidents du travail** que les autres jeunes.

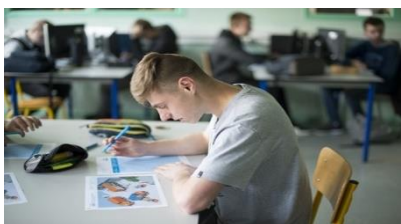
Intégrer la prévention des risques professionnels dès la formation initiale

« La culture de la prévention des risques professionnels ne s'improvise pas et la formation joue un grand rôle dans sa construction. Il est essentiel de sensibiliser, très tôt, les jeunes à la prévention et à la santé et sécurité au travail. Tout comme il s'avère primordial qu'ils puissent compléter et approfondir ces enseignements, tout au long de leur parcours professionnel, pour protéger leur santé et travailler en parfaite sécurité. » explique Gérard Moutche, responsable du département Formation de l'INRS.

Dans cette optique, depuis plus de 30 ans, l'INRS, en synergie avec la Cnam et l'Education nationale, s'applique à généraliser les enseignements en santé et sécurité au travail destinés aux futurs travailleurs. Une convention tripartite a ainsi été renouvelée en octobre dernier.

Quelques repères 2023

- Plus d'1 million d'élèves de filières professionnelles, en lycées et centres de formation d'apprentis (CFA) inscrits au module « prévention santé environnement (PSE) », développé avec la contribution de l'INRS,
- Plus de 90 000 élèves formés au Sauvetage secourisme du travail,
- Près de 20 000 étudiants, principalement issus d'écoles d'ingénieurs et de management, ont suivi un ou plusieurs module(s) de e-learning de l'INRS,
- Près de 1 300 enseignants de l'Education nationale formés par l'INRS pour enseigner la santé sécurité au travail.



La plupart des 550 référentiels de diplômes de **l'enseignement professionnel et technologique** (CAP, brevet professionnel, baccalauréat professionnel, BTS) intègrent désormais des compétences en santé et sécurité au travail, de plus en plus précises. Publics concernés : les élèves des lycées professionnels et technologiques, et les apprentis des centres de formation d'apprentis (CFA).

La priorité est également donnée au développement d'une ingénierie pédagogique spécifique à la prévention des risques professionnels destinée aux **enseignants et étudiants de l'enseignement supérieur, de niveau licence et master 1 et 2** (écoles d'ingénieurs, de management, instituts d'administration des entreprises (IAE) ou universités).

Elle se traduit notamment par la conception de référentiels, outils numériques et ressources dédiés.

Dans ce cadre, l'INRS noue des **conventions de partenariat avec de nombreux réseaux de grandes écoles et des instances représentatives du monde de l'enseignement supérieur** (Commission des titres d'ingénieurs (CTI), Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI...).

« *C'est un levier indispensable pour garantir la transmission des messages clés et des bonnes pratiques en prévention des risques professionnels aux futurs salariés et managers* », précise Gérard Moutche.

Des outils pour susciter l'intérêt des jeunes

Pour sensibiliser à la santé et sécurité au travail, des outils pédagogiques et ludiques et diverses actions (concours, challenges) sont mis à la disposition **des jeunes et des enseignants**.

Collection pédagogique TutoPrév

Conçue par l'INRS et l'Assurance maladie-Risques professionnels, et s'appuyant sur les neuf principes généraux de prévention, la **collection pédagogique TutoPrév'** s'adresse aussi bien aux enseignants formant les lycéens et les apprentis qu'aux tuteurs ou formateurs chargés de l'accueil des nouveaux arrivants dans les entreprises.

Son objectif : favoriser **dès la formation initiale** l'intégration de **la prévention des risques auprès des jeunes - futurs salariés et nouveaux embauchés - et permettre aux tuteurs ou formateurs chargés de leur intégration en entreprise** d'évaluer leurs connaissances en prévention et en santé sécurité au travail.



Couvrant plus de 13 secteurs d'activité (soins beauté, hôtellerie-restauration, métiers de l'énergie du bâtiment...), les futurs salariés et nouveaux embauchés vont pouvoir apprendre à repérer un (des) danger (s) potentiel(s) dans des situations de travail, identifier les causes générant des atteintes à la santé dans le cadre professionnel (accidents du travail ou maladies professionnelles) et anticiper en proposant des mesures de prévention adaptées.

Concours vidéo : De l'école au travail

Placé sous le parrainage du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de



l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ce concours est organisé depuis 12 ans par l'INRS, et depuis 2018 en partenariat avec la CCMSA (Caisse centrale de la mutualité sociale agricole). Cibles : les **élèves de lycées professionnels ou les jeunes apprentis**, préparant un diplôme professionnel de l'Éducation nationale ou de l'Enseignement agricole dans un établissement d'enseignement

secondaire (public ou privé), en France métropolitaine et outre-mer. **Objectif** : chaque groupe d'élèves en lice, encadré par un responsable pédagogique, doit réaliser une **vidéo**, de 30 secondes à 2 minutes 15 sec, sur le **thème de la santé et sécurité au travail**, présentant des démarches et des solutions de prévention visant à réduire ou à supprimer certains des risques inhérents à leur pratique professionnelle. Plus de 100 vidéos sont présentées chaque année. La remise des prix des lauréats de l'édition 2024 se déroulera, le **24 mai prochain**, au siège de l'INRS à Paris.

[INRS- Concours- Santé et sécurité au travail : "de l'école au travail"](#)

Concours Health at work challenge



Conçu et organisé par l'INRS à l'échelle nationale, ce challenge offre aux **étudiants de l'enseignement supérieur** l'opportunité de réfléchir collectivement à des pistes d'action et d'optimisation des **conditions de travail en entreprise**. Ciblent les **étudiants de master 1 et 2, toutes filières confondues** (marketing, finance, ingénierie, chimie, informatique...), l'inscription au concours ne requiert pas de connaissances préalables dans le domaine de la

prévention des risques professionnels. La toute première édition du Health at work challenge, avec 3 équipes lauréates récompensées le 12 mars dernier, a rassemblé 119 étudiants, scindés en 26 équipes concurrentes. **Renseignements pour l'édition 2025** : enseignement.sup@inrs.fr

#MortelTonTaf : la « web-série qui va te sauver la vie au travail »



Créée par l'INRS en 2019 pour sensibiliser les jeunes de moins de 30 ans à la santé et sécurité au travail, **#MortelTonTaf**, web-série de 6 épisodes, est à découvrir [sur le site internet dédié](#). L'occasion pour l'humoriste Inès Reg de pointer, sur un ton léger et décalé, les idées reçues des jeunes sur la question des risques professionnels en entreprise. Proposant des quiz, chiffres et exemples de situation à risques (chutes, alcool-drogues, produits chimiques...), le contenu du site renforce l'impact des messages chocs (« *Les accidents du travail c'est comme au*

loto, 100 % des gagnants ont tenté leur chance sauf qu'avec les accidents, si tu gagnes t'as tout à perdre ! ») de la web-série.

Contact presse INRS :

Caroline Tonini – 01 40 44 31 64 – caroline.tonini@inrs.fr

SUIVEZ-NOUS





A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.

[sur le site internet dédié](#)